

PIERRE GRAMEGNA, DIRECTEUR DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU LUXEMBOURG

Pour une économie diversifiée

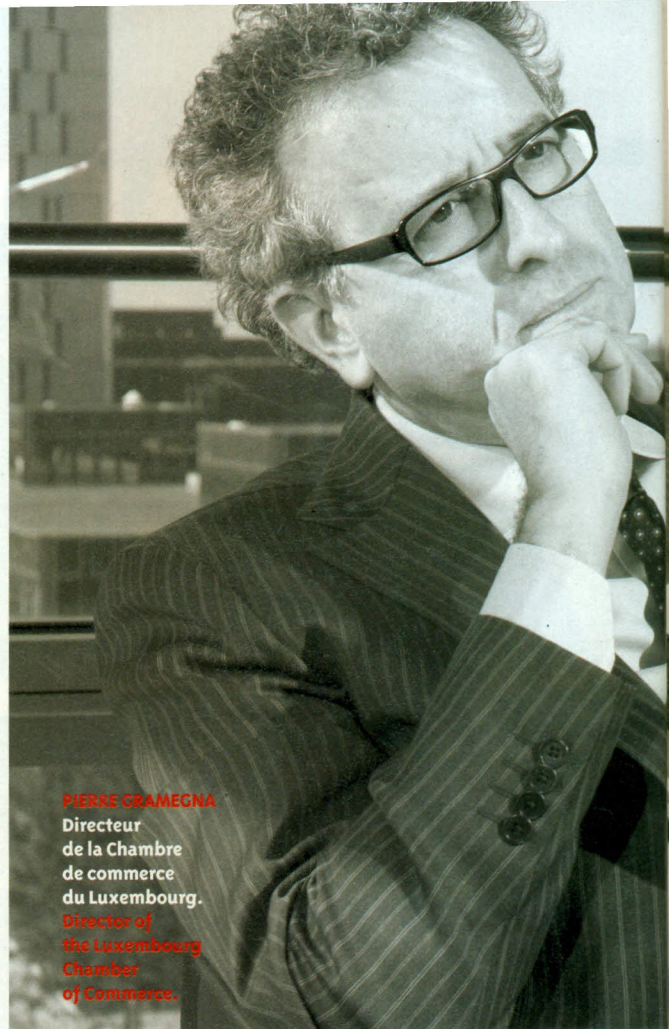
Prudent, Pierre Gramegna ne se réjouit pas outre mesure des bons résultats du Luxembourg fin 2009. La Chambre de commerce soutient les mesures gouvernementales en faveur de la diversification économique du Grand-Duché tout en restant vigilante sur les questions réglementaires.

Commerce International : Les bons résultats de la croissance du Luxembourg au dernier trimestre 2009 vous rassurent-ils sur l'état de santé économique du Grand-Duché ?

Pierre Gramegna : « Les chiffres sont mécaniquement excellents, comparés à ceux, catastrophiques, du dernier trimestre 2008. Il faut aussi se réjouir de la reprise de l'industrie, qui avait perdu 20 à 25 % en moyenne de sa production – 40 à 50 % dans certains cas – entre 2008 et 2009. Mais la crise a été d'une telle profondeur que l'on ne peut imaginer s'en remettre avec un bon trimestre. D'autant que, depuis plusieurs années, la productivité et la compétitivité du Luxembourg sont en perte de vitesse : il a glissé d'une position dans le peloton de tête européen à la 13^e place. Un petit pays comme le nôtre, qui vend pratiquement tous ses biens et services à l'étranger, doit figurer en haut du classement. »

Cette crise va-t-elle contribuer à accélérer la diversification économique du Luxembourg voulue par le gouvernement ?

P.G. : « Je le crois. La crise, par son ampleur, a pointé du doigt les faiblesses structurelles du Luxembourg et la rapidité avec laquelle un pays



PIERRE GRAMEGNA
 Directeur
 de la Chambre
 de commerce
 du Luxembourg.
 Director of
 the Luxembourg
 Chamber
 of Commerce.

peut glisser vers des déficits budgétaires importants, une production industrielle qui se dégrade, une place financière perdant beaucoup d'argent – même constat pour l'Irlande et l'Islande. Il faut agir sur les éléments qui dépendent purement de nous, à commencer par la réglementation. Elle nécessite des simplifications, pour lesquelles la Chambre de commerce ne cesse de plaider. Si le Luxembourg a encore un accès très facile aux dirigeants et une bureaucratie moindre, il a tout de même été submergé par la réglementation européenne et nationale qui ralentit les réactions. Concernant la diversification, elle ne peut se faire qu'avec une bonne santé économique et en attirant des investisseurs étrangers. C'est d'ailleurs avec satisfaction que la Chambre constate que le gouvernement a réussi dans le secteur de la technologie de la santé à attirer des investisseurs américains qui travaillent sur plusieurs projets. »

Le Luxembourg mise notamment sur le secteur logistique pour opérer cette diversification et réduire le chômage parmi les demandeurs les moins qualifiés. Soutenez-vous cette stratégie ?

P.G. : « Ce secteur s'est développé à cause de la position géographique centrale du Luxembourg en Europe. L'aéroport de Luxembourg est le 5^e européen pour le fret grâce à Cargolux et à des opérateurs étrangers. Dans le domaine ferroviaire, Lorry Rail, fruit d'un partenariat entre la Société nationale des chemins de fer français et son homologue luxembourgeoise (alliés à d'autres acteurs), relie Luxembourg et Perpignan. Nous avons également créé le Cluster for Logistics Luxembourg asbl, que je préside. Il permettra de mettre en place des coopérations entre PME, au Luxembourg comme avec des sites frontaliers, et entre



clusters européens du secteur. La Grande-Région⁽¹⁾ en général se considère d'ailleurs comme un centre de logistique. S'agissant de la création d'emploi pour les personnes peu qualifiées, il y a un véritable besoin. Le problème ne date pas de la crise : avant 2008, alors même que le Grand-Duché créait des emplois additionnels qui auraient dû, en une seule année, résorber le chômage, celui-ci stagnait. Cela s'explique par l'inadéquation entre les postes créés et les besoins du marché de l'emploi : 80 % des recrutements se font auprès des candidats frontaliers et 56 % des nouveaux postes réclament des profils Bac +5. Il faut former davantage les Luxembourgeois en recherche et créer de nouveaux emplois non (ou peu) qualifiés. La logistique le permet. »

Comment se porte le secteur financier luxembourgeois ?

P.G. : « Pendant dix-huit mois, deux banques très implantées au Luxembourg (ex-Fortis et Dexia) ont été sauvées grâce au contribuable et à des garanties. Les actifs gérés par les fonds d'investissement au Luxembourg ont considérablement baissé. Aujourd'hui, ce secteur est relativement serein d'autant que l'augmentation des actifs n'est pas seulement due à la reprise des marchés boursiers, mais aussi à de nouveaux apports de capitaux. Troisième remarque : la crise a rendu les finances publiques des États européens beaucoup plus fragiles, d'où une pression accrue sur le secret bancaire au Luxembourg, puisque les États voisins, notamment, considèrent qu'il favorise la fraude fiscale chez eux. Cette attaque musclée donne lieu à des négociations plutôt difficiles. »

Quelle est la position de la Chambre sur cette épineuse question ?

Lutter contre les effets de la crise

Depuis 2008, la Chambre de commerce du Luxembourg a mis en place plusieurs mécanismes d'aide aux entreprises. « Nous nous attendions à ce que de nombreuses entreprises soient confrontées à un manque de savoir-faire pour analyser les difficultés et réaliser une analyse financière détaillée de leur situation, voire un plan de sauvetage », explique Pierre Gramegna.

La Chambre, en partenariat avec le ministère luxembourgeois de l'Économie, lance donc rapidement le « vaccin anti-crise », un groupe de consultants individuels qui facture ses diagnostics à des prix inférieurs à la tarification habituelle. L'aide financière de l'État, la gratuité du service d'orchestration fourni par la Chambre et le bas coût des conseils des consultants ont permis à plusieurs centaines de PME d'être aidées en dépensant peu – selon Pierre Gramegna, le coût du diagnostic est réduit aux trois-quarts. « Le service sera probablement étendu au-delà de 2010, car les entreprises opérant sur des marchés locaux ou de la Grande Région ne se heurtent que maintenant aux effets de la crise », annonce le directeur de la Chambre de commerce. L'institution vient par ailleurs de lancer un système de mentorat d'affaires, le « Business Mentoring ». « En nous appuyant sur l'expérience menée avec succès par la Chambre de commerce du Québec, nous avons décidé d'utiliser le réservoir d'entrepreneurs luxembourgeois prêts à mettre leur savoir-faire à la disposition de sociétés qui démarrent ou sont en phase de croissance », explique Pierre Gramegna. Le mentorat concerne tous les secteurs et le mentor est bien souvent issu d'un autre secteur que celui de la PME conseillée.

« L'idée est de créer de la confiance, ainsi l'entrepreneur aidé se sent à l'aise pour aborder tous les problèmes rencontrés ou craints, car, bien souvent, il ne peut en parler à son banquier, ni à ses actionnaires ou partenaires éventuels. » Plus d'informations sur www.cc.lu.

P.G. : « Il faut faire en sorte que la place financière puisse compter sur son savoir-faire et sur ses niches, même en dehors du secret bancaire. Cela nécessite des efforts d'anticipation. Mais sur la question éminemment politique de savoir si le secret bancaire doit ou peut être abandonné, nous n'intervenons pas. »

Que pensez-vous de l'investissement dans la recherche et le développement au Luxembourg ?

P.G. : « La Chambre de commerce elle-même est le second actionnaire de Luxinnovation (Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, ndlr), fruit d'un partenariat public-privé. Cette intervention nous permet de suivre de près les évolutions dans ce domaine. Les investissements dans la recherche de l'État luxembourgeois sont encore relativement faibles, mais en augmentation constante. Ceux des entreprises sont, en revanche, très élevés. Ce thème est beaucoup traité au sein d'EUROCHAMBRES (Association européenne des chambres de commerce dont Pierre Gramegna est le vice-président, ndlr), en particulier la manière mécanique de mesurer la R&D par rapport au PIB, que nous ne trouvons pas satisfaisante : ce qui intéresse les entreprises, c'est la transformation de ces dépenses en innovation et la promotion de celle-ci. Par ailleurs, l'université luxembourgeoise devrait se trouver au cœur de toutes ces réflexions, car la R&D non couplée au monde universitaire se prive d'un axe essentiel. » ●

(1) La Grande Région : Lorraine (France), Grand-Duché de Luxembourg, Rhénanie-Palatinat, Sarre (Allemagne), Région wallonne, Communauté française et Communauté germanophone de Belgique. Superficie totale : 65 401 kilomètres carrés.